

Délibération n°2023-04-027

Date de convocation : 5 avril 2023

Conseillers en exercice : 45	Présents : 40	Votants : 44
------------------------------	---------------	--------------

Approbation de subventions et participations – Année 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 11 du mois d'avril à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Sizun, salle polyvalente Saint-Ildut, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Etaient présents M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CRENN Nicole, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme QUILLEVERE Gwénaëlle

Avaient donné
procuration M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine
Mme PICHON Marie-Christine à M. MIOSSEC Gilbert
Mme ABAZIOU Nadine à Mme CLAISSE Laurence
Mme KERVELLA Julie à M. JEZEQUEL Sébastien

Absent(s) excusé(s) M. BRETON Jean-Pierre

Absent(s) /

Participaient aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services, Mme THOMAS Valérie, conseillère aux décideurs locaux

Secrétaire de séance : Mme CRENN Nicole

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Il est proposé de voter, pour l'année 2023, les subventions et participations suivantes :

Organismes de regroupement	Détails	Total
PETR du Pays de Morlaix		
- Fonctionnement	3,02€ x 33 303 hab.	100 575,06 €
- SAGE	0,59€ x 11 007 hab.	6 494,13 €
- SCoT	1,42€ x 33 303 hab.	47 290,26 €
- Animateur sport santé	0,19€ x 33 303 hab.	6 327,57 €
Mégalis		
- Participation au fonctionnement	2 096,00	
- Bouquet de services	15 600,00	17 696,00 €
SDEF (Plan du corps de rue simplifié)		7 681,00 €
ADEUPa	1,00 x 33 303 hab.	33 303,00 €
Participation à l'entente touristique du Léon		117 479,00 €
Ouestgo		750,00 €

Associations	Montants 2023
Mission locale du Pays de Morlaix	49 954,50 €
Subvention Mission locale – Projet de repérage des jeunes dits « invisibles »	900,00 €
Association des Maires du Finistère (AMF29)	2 186,37 €
Intercommunalités de France	3 757,82 €
RESAM	10 000,00 €
PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeune)	7 000,00 €
ADIL	5 950,00 €
GRETA	5 250,00 €
Centre Nautique de l'Arrée (CNA)	8 500,00 €
ASAD	3 000,00 €
COALIA	3 000,00 €
EPCC – Chemins du patrimoine en Finistère	2 500,00 €
Radio Pays de Léon	2 000,00 €
Meilleurs Ouvriers de France (SnMOF)/Groupement du Finistère	300,00 €
Association ANCRE (membre donateur 2022 et 2023) – Réseau spectacle vivant jeunes	200,00 €
Bretagne en Scène(s) – Soutien adhérent	50,00 €

Vu le code général des collectivités territoriales ;
 Vu le budget primitif 2023 adopté par délibération en date du 11 avril 2023 ;
 Vu la conférence des maires en date du 4 avril 2023 ;
 Ayant entendu son rapporteur, M. le Président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve l'attribution et le versement des subventions et participations précitées pour l'année 2023.**
- **Dit que les crédits correspondants sont ouverts au budget primitif 2023.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
 le 14 avril 2023.

La Secrétaire de séance,
 Nicole CRENN.

Le Président,
 Henri BILLON.



